

LA FEUILLE BÉVILLOISE PREND UN NOUVEL ÉLAN !

avril 2025 - n°28

MOT DU MAIRE

TOUJOURS TRÈS INVESTIS

Après plusieurs mois d'absence dans vos boîtes à lettres, voici une nouvelle édition de la « *Feuille Bévilloise* ».

Vous découvrirez, accompagnant ce magazine, l'annuaire des services avec coordonnées, adresses et horaires. Vous pourrez le conserver à part, et le consulter tout au long de l'année.

Ce numéro est bien sûr l'occasion de faire le point sur les projets et, en particulier, les deux plus importants que sont l'implantation d'ID Logistics et la réhabilitation de la maison située au « 24 Grande rue ».

Depuis plusieurs mois, l'activité des élus et des agents s'est portée sur des actions qui ont pour objectif d'améliorer et/ou maintenir le cadre de vie et les services à la population.

Des investissements, bien sûr, pas toujours populaires, je pense au réhausseur rue de la Charmille, mais utiles et rendus nécessaires face au comportement irresponsable de certains automobilistes.

Nous sommes aux côtés des associations pour les aider dans leurs activités. Il s'agit autant d'un soutien matériel permanent que d'un soutien financier. Le conseil municipal a ainsi voté une augmentation de 10% de toutes les subventions aux associations. Il a également voté un soutien exceptionnel au « Béville Sportif Football » et au FEP.

Nous avons fait en sorte que les infirmières disposent d'un local à Béville. Cela illustre notre action et notre

implication auprès des entreprises et des travailleurs indépendants. Ils sont nombreux à solliciter notre soutien, souvent pour la recherche d'un local.

LES AMBITIONS ET PROJETS POUR 2025

Mise en location des studios du 24 Grande rue (voir page 6). La commune veut donner à des jeunes de Béville la possibilité de rester sur la commune dans les premières années de leur autonomie et après avoir quitté le « nid familial ». C'est une façon de les aider à se lancer dans la vie.

Le parking situé sur cette propriété sera ouvert de 8h00 à 20h00 pour les stationnements de courte durée. Le stationnement sera possible uniquement sur les places qui ne sont pas affectées aux locataires.

Nous allons terminer la rénovation des candélabres d'éclairage public avec la 4^e et avant-dernière tranche (quartier Halle des sports et quelques rues " isolées "). Parmi les 3 lotissements récents, certains ont été équipés d'ampoules « économes ». Il faut donc mesurer l'intérêt financier à les changer.

Et surtout, un axe fort, celui des déplacements à pied. Les trottoirs sont dans un triste état. Notre objectif est d'aménager les axes depuis les différents quartiers vers les centres de vie, école, Halle des Sports, Centre bourg. Tout ne pourra pas être fait en un an, nous avons beaucoup de retard. C'est pour cela que nous allons proposer de ne faire qu'un trottoir sur un seul côté de la route, pour « en faire un maximum ».

Éric SÉGARD

Maire de Béville-le-Comte

Vice-président de la CCPEIDF



Il faut continuer de rénover, équiper, aménager et, parfois, réparer les casses et les dégradations causées par quelques individus inconscients qui gaspillent l'argent public. Des projets nombreux nous attendent, mais toujours dans le respect des capacités financières.

NOUVEAU 2025, l’annuaire des services

Les coordonnées des services sont rassemblées dans un livret A5. Il sera déposé dans vos boîtes aux lettres en même temps que votre magazine.

ID LOGISTICS, LE POINT SUR LE PROJET	3
RETOUR EN IMAGE	4-5
DES LOGEMENTS ET UN COMMERCE DANS LA GRANDE RUE	6
ETES-VOUS RACCORDE A LA FIBRE ?	6
EAU POTABLE, CONSOMMATIONS EN BAISSSE	7
URBANISME	7
ORDURES MÉNAGÈRES, TRI SÉLECTIF ET DÉCHETTERIE	7
TRAVAUX	8-9
LE COIN DU DEVELOPPEMENT DURABLE	10
CULTURE ET LOISIRS	11
CIMETIÈRE.....	11
AIDE A DOMICILE	11
PLANNING DES ÉVÈNEMENTS DES ASSOCIATIONS	12
TAXE FONCIERE 2024	13
COIN DES ENTREPRISES ET DES COMMERCEs	13
VIE PRATIQUE	14
« DIS PAPY, RACONTE-MOI UNE HISTOIRE ! »	15
ÉTAT CIVIL	16
EN DIRECT	16

La commune a connu une perte de 80 emplois en 2022, transférés dans une commune du canton. Il est nécessaire de générer de nouvelles recettes pour que la commune puisse financer les services, les infrastructures sportives ou de loisirs et les aménagements urbains. Le conseil municipal souhaite maintenir le taux de la taxe foncière, ce qui est le cas depuis plus de 9 ans. Toutes les questions que chacun d’entre vous peut se poser ont été débattues au sein du conseil municipal, réuni en commissions depuis 2021. L’analyse a conduit le conseil municipal à se prononcer favorablement pour la poursuite de cette implantation. Nous revenons sur l’essentiel de ce projet qui a été présenté lors des deux réunions publiques de 2022 et 2023.

Quelle activité ?

L’entreprise ID Logistics envisage la construction d’une plateforme de stockage avec préparation de commandes pour des produits manufacturés « grand public ». Ces articles comprendront des denrées alimentaires, d’entretien de la maison, et aussi des marchandises de beauté, de parfumerie, des aérosols, ... Ces produits font partie de la catégorie des produits « inflammables ». Les cartons et emballages, entreposés en quantités nécessaires entrent dans la catégorie des produits « combustibles ». L’activité sera exercée en 2 postes (6h00 / 22h00). Le site accueillera le pôle « Île de France sud » de formation et d’innovation au service des métiers de la logistique.

Le personnel

Compte tenu de la nature de l’activité, l’entreprise prévoit d’embaucher le personnel nécessaire pour les 150 à 200 postes de travail (en 2x7). Les qualifications requises seront des agents de maîtrise et cadres (environ 40% du personnel), des employés qualifiés, dont CACES (env. 40%) et des employés sans qualifications particulières.

Le bâtiment

L’entreprise prévoit des bâtiments d’une hauteur de 15 m, d’un peu plus de 90 000 m², comprenant les entrepôts, les bureaux et les locaux techniques. Le permis de construire intègre 270 places de stationnement VL, une zone d’attente des PL et le parking PL ; toutes les surfaces seront drainantes et filtrantes, pour ne pas rejeter d’eau de pluie dans les réseaux. Plusieurs bassins de rétention des eaux de pluie de toitures seront aménagés autour du bâtiment. Le volume de ces bassins a été calculé pour pouvoir stocker les eaux en cas de pluie exceptionnelle, on parle de pluie « trentennale ».

La toiture sera couverte en panneaux photovoltaïques qui produiront une électricité consommée par les équipements. Le surplus sera revendu au réseau électrique. Les stationnements des VL pourront être couverts d’ombrières portant également des panneaux photovoltaïques.

Le trafic routier

Les PL de livraison circuleront sur la bretelle qui sera construite sur le tracé de l’ancienne ligne ferroviaire (démantelée dans les années 1970). Ils stationneront sur le parking prévu à cet effet dans l’enceinte de l’entreprise ; aucun véhicule ne sera admis à stationner en dehors de ce site. Il sera accessible aux éventuels PL arrivant le weekend ou la nuit.

Les terrains

L’entreprise a négocié l’achat de parcelles pour son agrandissement avec les propriétaires, exploitants agricoles. Le diagnostic archéologique mené en début 2024 a révélé la présence de vestiges de l’époque « âge du fer » sur une surface de 29.500 m². En conséquence, la Préfecture de Région a prescrit des fouilles archéologiques sur une zone de 10 000 m². Ces fouilles (printemps 2025) seront à la charge de l’entreprise.

Prise en compte des aspects environnementaux



Le projet a fait l’objet de plusieurs demandes d’évaluation environnementale auprès des autorités de la Région Centre aux principaux stades d’avancement. Tous les impacts (faune, flore, impact sonore, rivière, eau potable, eaux usées, ...) ont été étudiés par ces services qui ont prescrit les mesures nécessaires. Ainsi, l’entrepôt accueillera plusieurs zones végétalisées et arborées et des merlons de terre plantés d’arbustes seront aménagés autour de la parcelle. L’entreprise propose d’aménager un parcours santé, un jardin partagé (potager et/ou verger) et d’autres éléments, qui seront accessibles aux habitants de la commune.

Prochaines étapes

Compte tenu de la présence de produits combustibles ou inflammables cités plus haut, le dossier a été soumis à enquête publique mise en place par la Préfecture d’Eure-et-Loir du lundi 14 octobre 2024 à 9h00 au vendredi 15 novembre 2024 à 18h00. L’enquête publique a porté sur les aspects liés à l’entreposage de matières inflammables et/ou combustibles.

Fouilles archéologiques effectuées en 2025.



Spectacle enfants - Art en scène / 3 Février



Hand City Tour / 19 Mai



Concours SETTER Anqlais / 10 & 11 Août



Foire Expo / 17 Novembre



Cérémonie de la fin de la Guerre d'Algérie / 19 Mars



Fête de la musique / 18 Juin



Forum des associations / 7 Septembre



Arbre de Noël du Comité des Fêtes / 14 Décembre



Chasse aux oeufs / 31 Mars



Vide greniers / 7 Juillet



Repas des Séniors / 20 Octobre



Cérémonie patriotique / 11 Novembre



Cérémonie patriotique / 8 Mai



Concours de pétanque / 14 Juillet



Cérémonie patriotique / 11 Novembre



LOTO BSF / 26 Janvier 2025

DES LOGEMENTS ET UN COMMERCE DANS LA GRANDE RUE

La réhabilitation du « 24 Grande Rue » touche à sa fin ; le commerce a ouvert courant mai et les 4 logements ont été livrés en fin d'année 2024. (2 studios et 2 T2). La municipalité est heureuse d'avoir pu faciliter le maintien et l'agrandissement d'une commerçante dont le dynamisme et la volonté forcent le respect. Le local commercial est loué à cette commerçante. Louer les studios, à qui ? Sur quels critères ? La municipalité souhaite favoriser les jeunes de Béville qui « se lancent dans la vie ». Dans les premières années de leur vie professionnelle, au moment de gagner en autonomie, ils trouveront là une offre de logement. Ces studios complèteront le parc de logements privés, déjà important sur la commune. Les loyers serviront à rembourser l'investissement engagé par la commune. Il ne s'agit donc pas de logement « aidés » tels que proposent les offices d'HLM.



Les personnes intéressées par un logement peuvent adresser leur candidature à la Mairie avec lettre de motivation, 1 Place de la Mairie, 28700 Béville-le-Comte.

ETES-VOUS RACCORDÉ A LA FIBRE ?

A partir de 2028, Orange va progressivement arrêter d'entretenir et va démanteler son réseau de câbles en cuivre téléphone et ADSL. Cela nous interpelle et pourrait poser des difficultés chez certaines personnes, pas forcément à l'aise avec les nouvelles technologies. Nous allons donc réaliser une enquête auprès des personnes seules et/ou âgées, afin de connaître leur situation.

Le déploiement de la fibre dans la commune est bien avancé. Toutes les rues sont désormais desservies, sauf le hameau de Villiers. Les opérateurs réalisent le branchement entre la rue et votre domicile ; ce **service est gratuit**, sauf si le fourreau sur votre parcelle est écrasé ou cassé, ce qui empêche le passage de la fibre.

Pour appuyer les éventuelles demandes d'habitants auprès des instances départementales (ou des opérateurs), la commune réalise une enquête pour connaître la réalité de ce déploiement.

Questions :
Nom : _____
Adresse : _____

Avez-vous la connexion fibre ? Oui / Non
Si non, pensez-vous vous équiper ? Oui / Non
Si non, pourquoi ? _____
Si oui, quel opérateur avez-vous choisi ? _____
Commentaire libre : _____

Enquête réalisée jusqu'au au 30 avril 2025 ; réponse à l'aide du bulletin ci-joint à :
Mairie de Béville-le-Comte - Enquête « fibre optique »
1 Place de la Mairie
Ou par mail sur mairie-de-beville-le-comte@orange.fr

EAU POTABLE, CONSOMMATIONS EN BAISS

Les consommations d'eau potable baissent chaque année. En 2023, la consommation moyenne des abonnés au service de l'eau est de 93 m3 par an et par foyer, se répartissant comme suit :
Moins de 40 m3 : 295 abonnés
De 41 à 80 m3 : 219 abonnés
De 81 à 120 m3 : 164 abonnés
Plus de 120 m3 : 147 abonnés

Le réseau de distribution mesure 15 km, le rendement du réseau est de 92%. Le délégataire a réparé 4 fuites déclarées en 2023 et il reste moins de 10 branchements « plomb » à changer (sur un total de 574). Veolia a également inspecté 1 200 m de canalisations pour la recherche d'éventuelles fuites. Les travaux de rénovation des canalisations menés en 2020 / 2021 ont donc permis de réduire considérablement les pertes d'eau. Mais certains secteurs restent sous surveillance. Dans l'hiver 2024-2025, le surpresseur installé au château d'eau a été changé pour assurer pression et débit plus constants.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis le 1er septembre 2024, lors de la **vente** d'une maison, il faut réaliser un contrôle supplémentaire, celui de l'assainissement collectif ; pour vérifier qu'aucune eau de pluie n'est déversée dans le « tout-à-l'égout ». Ce diagnostic s'ajoute à ceux qui concernent électricité, amiante, plomb, ... Les professionnels de l'immobilier sont avertis des démarches. Pour mémoire, ce diagnostic existe depuis plusieurs années pour les installations d'assainissement non collectif (fosses toutes eaux), à Villiers et au Luet. Contact : Communauté de communes 02.36.25.25.73

ORDURES MÉNAGÈRES, TRI SÉLECTIF ET DÉCHETTERIE

Depuis le 1er janvier 2023, mettre les emballages dans son bac de « tri sélectif » (bac bleu ciel ou noir/cou-vercle jaune). Pas de sac !
Je me pose la question ; « *Est-ce un emballage, Oui / Non ?* »

Les gros emballages en carton peuvent aller à la déchetterie de Roinville ; de même que tous ce qui n'est pas un emballage ou un déchet ménager (objets en fer, jouets, petit mobilier, petit électro-ménager non réparable...). Si j'ai un doute, déposer dans le bac des ordures ménagères, en sac (petits déchets de cuisine ou de la salle de bain). 4 bornes à verre sont à votre disposition, 1 au stade, 1 rue Milochau, une rue de Luet près du cimetière, la 4^e au Luet.

Aide-mémoire

Dans le bac de tri sélectif, les **emballages ménagers** vidés, non lavés, non imbriqués, en vrac.
A la déchetterie, les gros « déchets » recyclables.
Dans le bac des ordures ménagères, tous les petits déchets de la maison.

Collecte des OM chaque mercredi (par mesure de salu-brité publique) ;



Bacs du **tri sélectif** ramassés 1 mercredi sur 2, les **se-maines impaires** ;
Le SICTOM ne collecte pas les déchets déposés hors des bacs.

LA CARTE DES TRAVAUX 2024



TOITURE DU GROUPE SCOLAIRE



RÉFECTION DU CLUB HOUSE DU FOOT



PARKING 24 GRANDE RUE



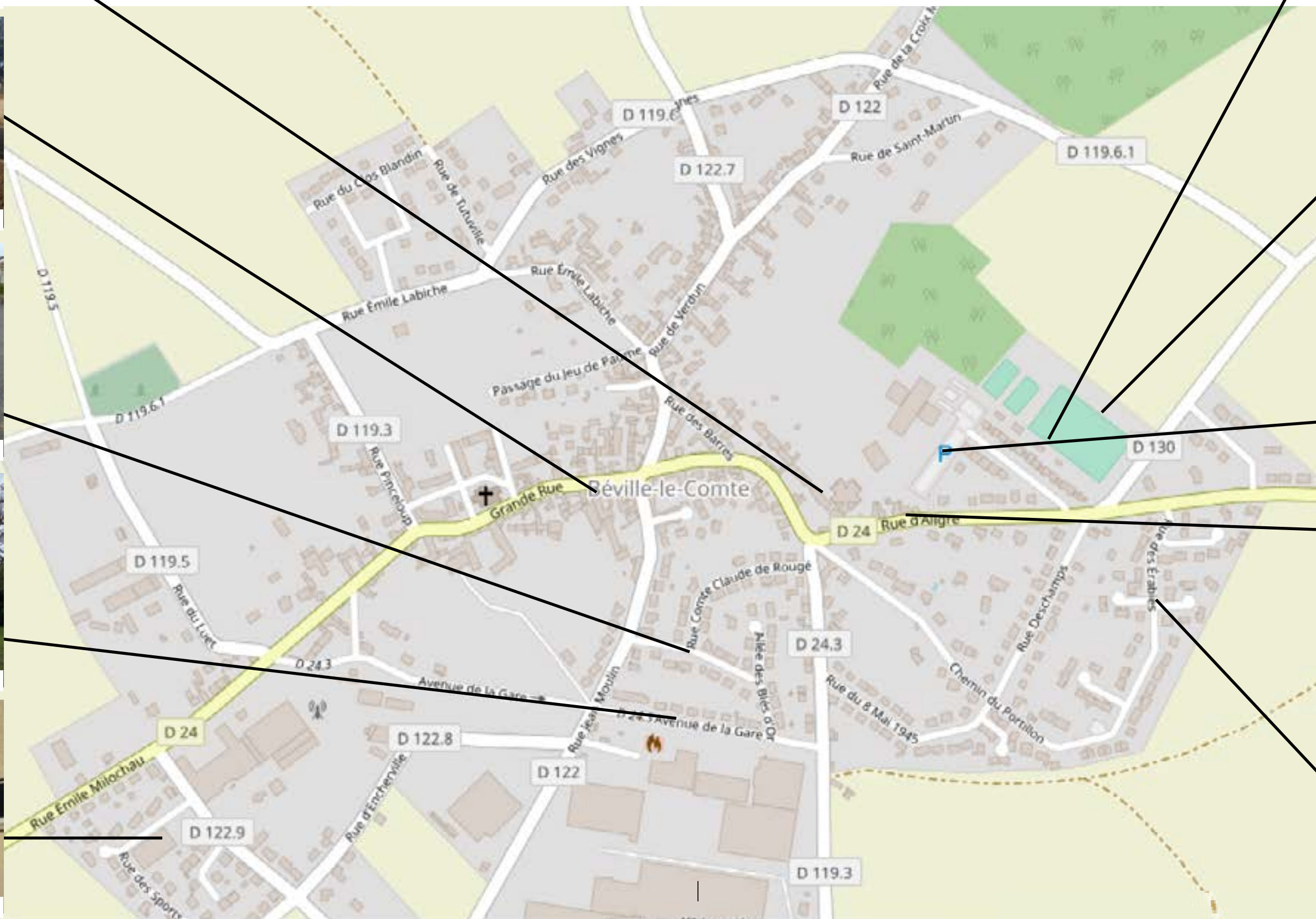
RÉFECTION TROTTOIR



ELAGAGE



RENOVATION PORTES ET FENÊTRES



PASSAGE EN LED DES ÉCLAIRAGES



REPROFILAGE DE LA CHAUSSEE



RÉFECTION TROTTOIR



RÉFECTION TROTTOIR

Ces travaux ont été réalisés grâce au soutien financier de l'État et du Conseil Départemental

Avant d’acheter ou au contraire de jeter quelque chose, on peut se demander si cela est :

- Réparable
- Utile à quelqu’un
- Ou si je ne peux pas le trouver quelque part...

ET SI ON RÉPARAIT ?

Chaque mois, les bénévoles du « Café’Répar » vous proposent d’examiner les objets que vous leur amènerez. Prochains Rdv, les samedis 29 mars, 19 avril, 24 mai, 28 juin de 9h00 à 12h00, Salle des Associations, près de la mairie (cour du périscolaire). C’est sans abonnement ni adhésion, vous mettez ce que vous voudrez dans la « boîte à dons ».

FLEURIR MON JARDIN, PLANTER DES LÉGUMES GRATUITEMENT ?

Vous avez peut-être des plantes en trop ou vous êtes à la recherche d’un pied de fleurs vivaces ? Venez donner, recevoir ou échanger plantes fleuries, boutures, éclats, oignons, bulbes ou rhizomes, lors des deux rendez-vous annuels de la « Foire aux plantes et plants ». C’est gratuit, on peut donner, échanger ou simplement prendre un pied de lavande ou de ciboulette ou des rhizomes d’iris ! Prochain rendez-vous, dimanche 27 avril de 9h00 à 12h00, salle des associations.

DONNER CE QUI PEUT ÊTRE UTILE

S’il s’agit d’objets plus gros dont vous voulez vous séparer, vous pouvez passer par une « ressourcerie » ; les plus proches sont à Épernon et Gellainville.

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

La Communauté de communes propose ses navettes pour des parcours sur le territoire ; pour aller à la piscine d' Auneau ou à la Maison France Services, voir une amie à Gallardon, ou aller à Ymeray, ... profitez du trajet en navette de « PEM » (*). 2€ le trajet, 18€ le carnet de 10 voyages. Tous les détails sur <https://bit.ly/PEM-TAD>; il faut d’abord s’inscrire puis commander son trajet. (*) PEM : Portes Euréliennes Mobilité

FINANCER L’ACHAT D’UN VÉLO ÉLECTRIQUE

(neuf ou d’occasion)
La Communauté de communes propose une aide 250€ pour tout achat d’un vélo à assistance électrique (VAE), chez un professionnel. Offre réservée aux particuliers,



limitée à 1 aide par personne tous les 3 ans et à 2 aides par foyer fiscal, par an.
Voir conditions et modalités sur le site : www.porteseureliennesidf.fr

BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE, RUE PINCELOUP

(10 à 20 utilisations par mois).
Pour accéder au service de charge, vous devez posséder un badge que vous pouvez obtenir via une application téléphonique avec ou sans abonnement. Plus d'info sur www.modulo-energies.fr/usagers.html

DES PETITS ESPACES DE BIO DIVERSITÉ

Depuis le printemps, certains espaces en herbe ne sont pas tondus, ils sont situés à l’école, à l’espace vert des Érables et au Jeu de Paume. C’est une expérimentation pour contempler la nature. Constatation de la première saison, on voit apparaître des fleurs « sauvages » et des insectes quelques fois « bizarres ». N’hésitez pas à y aller pour observer ; on a pu voir, en juin, plusieurs espèces d’orchidées « sauvages » dans la pelouse aux Érables.



LA MÉDIATHÈQUE - BIBLIOTHÈQUE

Gratuit pour les moins de 18 ans !

Une simple adhésion suffit.
8 rue du Four à Pain, 28700 Béville-le-Comte
02 37 31 72 97
bibliotheque.beville@orange.fr

AIDE À DOMICILE

CIMETIÈRE

L’interdiction de tous les produits phytosanitaires rend très difficile l’entretien des espaces et, en particulier, le cimetière. Quand on consacrait une demi journée à 1 agent il y a encore 5 ans, le désherbage manuel peut monopoliser toute l’équipe technique pendant quasiment une semaine !

Entretien des sépultures à la charge des familles; veiller aussi à la solidité et à la stabilité des très anciennes sépultures. N’hésitez pas à communiquer en mairie toute dégradation que vous remarquerez.

Renouvellement des concessions : nous vous

Horaires d’ouverture

Lundi : fermée
Mardi et vendredi de 15h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
Jeudi : fermée
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h (fermée le 1er samedi du mois)
Activités proposées les vendredis pour les adultes et lectures aux enfants les mercredis

Association locale ADMR d’AUNEAU
☎ 02.37.35.17.14. - ✉ contact@fede28.admr.org
www.fede28.admr.org

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de services à la personne.

La mission de l'ADMR est de permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles de la naissance à la fin de vie, en proposant une large gamme de prestations et de services :

Aide à domicile, aide à la toilette, aide aux repas, aide aux courses, aide au lever et au coucher

Transport accompagné

Livraison de repas
www.livraison-repas-admr28.fr

Téléassistance classique pour le domicile
Téléassistance mobile avec géolocalisation pour les seniors actifs
www.teleassistance-admr28.fr

Entretien du logement, Entretien du linge

Services d'aide aux familles

L'association est animée par une équipe de bénévoles proches de ceux qui font appel à eux, et emploie du personnel salarié qui réalise les interventions auprès des personnes aidées.

L'ADMR recherche de nouveaux bénévoles pour

- Visiter les personnes âgées et isolées ;
- Participer à l'installation de téléassistances ADMR ;
- Aider au fonctionnement de l'association.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps (quelques heures par semaine ou par mois), contactez-nous !

recommandons d’engager la démarche 4 à 5 ans avant le terme d’échéance. Renseignement en mairie.

Tarifs des concessions (caveau ou columbarium, monument à charge des familles) :

30 ans : 300 €
50 ans : 500 €
Tarifs avec case au columbarium :

30 ans : 1 444 €
50 ans : 1 644 €
Inhumation supplémentaire :

30 ans ou 50 ans : 155 €
Perpétuelle : 180 €



- Le 19 avril, 24 mai, 28 juin, **CAFÉ RÉPAR'** de 9h à 12h. Salle des Associations.
- Le 20 avril, **CHASSE AUX ŒUFS** au Jeu de Paume.
- Le 26 avril, **CONCOURS OFFICIEL DE PÉTANQUE** inscription à 13h30 et départ à 14h30 au Jeu de Paume.
- Le 27 avril, **FOIRE AUX PLANTES** de 9h à 12h. Salle des Associations.
- Les 27 avril, 4, 11, 18, 25 mai et le 1er juin **TOURNOIS DE TENNIS**.
- Le 24 mai, **ROUTE DE LA ROSE**, sortie sur inscription : fep-beville@orange.fr ou 02.37.31.79.74.
- Le 25 mai, **OLYMPIADES AVEC L'APE** (sous réserve de confirmation).
- Les 7 & 8 juin, **STAGE DE SELF-DÉFENSE** "pour tous" de 9h à 17h. Halle des sports.
- Le 7 & 8 juin, **TOURNOI DE FOOT, CHALLENGE CLAUDE CHEVALIER** à partir de 9h.
- Le 14 juin, **FÊTE DE LA MUSIQUE**. Halle des sports.
- Le 21 juin, **80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION**. Place de la mairie.
- Le 6 juillet, **BROCANTE**.
- Le 12 juillet Fête Nationale, **FEU D'ARTIFICE** au Stade suivi du traditionnel **BAL DES POMPIERS**.
- Le 13 juillet, **CONCOURS DE PÉTANQUE** – inscription à 13h30.
- Le 15 août, **CONCOURS DE PÉTANQUE** – inscription à 13h30 - ouvert à tous.
- Le 16 & 17 août, **CONCOURS CLUB SETTER ANGLAIS**. Halle des sports.
- Le 6 septembre, **FORUM DES ASSOCIATIONS** de 10h à 15h. Halle des sports.
- Le 13 & 14 septembre, **FÊTE MÉDIÉVALE**. Parc du Jeu de Paume.
- Le 4 octobre, **TERRA BOTANICA**, sortie sur inscription : fep-beville@orange.fr ou 02.37.31.79.74.
- Le 5 octobre, **RÉTRO TOYS** de 10h à 15h. Halle des sports.
- Le 11 ou 12 octobre, **LOTO D'AUTOMNE** de 10h à 18h. Halle des sports.
- Le 2 novembre, **BOURSE AUX JOUETS** de 10h à 17h. Halle des sports.
- Le 16 novembre, **FOIRE ARTISANALE** de 10h à 18h. Halle des sports.
- Le 7 ou 14 décembre, **ARBRE DE NOËL** de 10h à 18h. Halle des sports suivi d'un **FEU D'ARTIFICE**.

LES ÉVÈNEMENTS SERONT COMMUNIQUÉS AU FUR ET À MESURE
VIA PANNEAUPOCKET ET WWW.BEVILLELECOMTE.COM

A l'automne 2024, l'administration fiscale a émis les avis de taxe foncière pour 2024. Les propriétaires de maison ou de terres agricoles et les entreprises paient cette taxe foncière. Le produit de la taxe foncière est reversé aux communes et aux intercommunalités. Cela représente 60% des recettes du budget communal. Le montant de la taxe foncière est égal à : [BASE (valeur locative, indexation votée par le Parlement) x TAUX (voté en conseil municipal)]. En 2024, la base a augmenté de +3,90% (maisons d'habitation) et le taux voté par la commune est inchangé (pour la 9^e année consécutive, depuis 2016). À cela s'ajoutent, notamment, la taxe incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères et la collecte du tri sélectif et la part « taxe foncière » pour la communauté de communes.

LE COIN DES ENTREPRISES ET DES COMMERCES

Plus de 60 travailleurs indépendants et petites entreprises exercent sur le territoire de la commune. Nous accueillons aussi des commerces « non sédentaires » pour des produits complémentaires à ceux proposés par les commerçants locaux. Depuis 1 an, plusieurs travailleurs indépendants ont démarré leur activité. Retrouvez toutes leurs coordonnées sur bevillelecomte.com, rubrique "Économie".

PRÈS DE SOIXANTE PROFESSIONNELS, À VOTRE DISPOSITION

LES COMMERCES ET SERVICES DU CENTRE-BOURG :
Médecin / Kinésithérapeute / Pharmacie / Infirmières (3)
Produits du terroir / Fleuriste / Épicerie, presse, tabac / Pizzeria / Boulangerie-pâtisserie
Agents immobiliers et mandataires (4)
Électro-ménager (vente et réparations) / Esthéticienne / Coiffeurs (2) / Kinésologue / Réflexologue / Sophrologues (2)

COMMERÇANTS AMBULANTS, PLACE DE L'ÉGLISE :
Pizza Bella, jeudi soir.
Fruits et légumes, vendredi toute la journée.
Poulets et viandes rôties à la broche, dimanche matin.
Vêtements "femmes", 1 mercredi après-midi par mois.

LES ARTISANS :
Menuiserie, escaliers, agencement intérieur / Menuiseries extérieures, portails et menuiserie / Chauffagiste / Électriciens (3) / Espaces verts (3) / Équipement thermique / Couvreur / Agencement intérieur / Plombier sanitaire

AUTRES ACTIVITÉS :
Location de salle, mariages / Location de salles de réception, gîtes, chambres d'hôtes / Aides à domicile / Assistantes maternelles (15) / Élevage de chiens / Photographe (événements) / Location d'espaces professionnels / Agriculteurs (6) / Élevage canin / Couture/ Informatique...

LES ENTREPRISES :
Chimirec CDS



Tous les détails sur www.bevillelecomte.com ou au 02 37 91 53 00

AIDE À LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS : la municipalité rembourse 50% de votre facture plafonnée à 100€ sur présentation de la facture et d'un RIB.

L'USAGE D'ENGINS BRUYANTS est autorisé du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le respect de ces horaires assure la tranquillité de tous (arrêté préfectoral du 3 septembre 2012). Les entreprises disposent d'horaires plus larges.

LES FEUX À L'AIR LIBRE sont interdits (Règlement sanitaire départemental, art. 84).

UN MÉGOT JETÉ pollue 500 l d'eau de rivière et de nappe phréatique.

LE BARBECUE ne doit pas être utilisé de façon intensive, son usage doit rester occasionnel afin de ne causer aucune nuisance (noircissures, projections de cendres, odeurs, ...) qui constituerait un trouble anormal de voisinage.

LE TIR DE JEUX PYROTECHNIQUES depuis un jardin est interdit.

L'ÉLEVAGE DE POULES est possible pour votre consommation familiale. Respecter les règles d'hygiène (code rural, art. L 214-1) et celles applicables dans la commune. Aucune déclaration n'est nécessaire pour un poulailler d'une surface inférieure à 5 m².

Au titre de l'obligation d'entretien, vous devez **ÉLAGUER VOS ARBRES ET TAILLER LES HAIES**, de septembre à mars, en dehors des périodes de nidification (code civil, art. 673 et réglementation européenne). Attention, votre voisin, même gêné par votre arbre ne peut pas le couper sauf avec votre autorisation.

Dès lors qu'une **DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX OU UN PERMIS DE CONSTRUIRE** vous est accordé, vous devez l'indiquer sur le terrain concerné, soit en affichant votre arrêté, soit par la présence d'un panneau réglementaire. Une création ou modification de clôture donnant sur la voie publique nécessite le dépôt d'une déclaration préalable auprès de la mairie ; délai d'instruction un mois, maximum. Pour tous autres travaux envisagés, consultez le secrétariat de mairie.

LES ESPACES PUBLICS ET LES AIRES DE JEU sont des terrains de jeu pour les enfants et des lieux de détente pour tous. Nous en prenons soin, prenez-en soin. Des bancs y ont été installés pour votre confort. Ce sont des lieux partagés, aussi, les chiens doivent être **tenus en laisse** dans tout l'espace public. Des distributeurs de sacs pour déjections sont mis à disposition dans ces espaces ainsi que des corbeilles. Vous êtes responsable de la propreté de votre animal.

PARC DU JEU DE PAUME ouvert de 8h30 à 19h. Fermé en cas de vents violents.

QUATRE DÉFIBRILLATEURS sont en service depuis 2020. Ils sont posés dans l'enceinte de l'école, du stade et de la Halle des sports, pour être disponibles lors des événements publics. Le dernier, situé au pied de l'église, **face à l'entrée de la mairie** est en **accès libre**.

Soyez vigilants avec le **DÉMARCHAGE COMMERCIAL** par téléphone ou au domicile. Aucune entreprise ne peut se recommander de la commune sans en avoir fait la demande au préalable.

Un village, c'est aussi une histoire que certains ont vécue, une histoire qui s'écrit aujourd'hui et chaque jour avec ceux qui y vivent. « Savoir d'où l'on vient est encore le meilleur moyen de savoir où on va ». Sans nostalgie il suffit d'avoir conscience de « comment c'était avant » pour comprendre aujourd'hui.

Tranche de vie, par G. et J. Bonhomme, « C'était il y a 60 ans ».



« Nous sommes arrivés à Béville un 3 avril 1963, petit village entouré de verdure où de nombreux commerces étaient présents, nous avons fait l'acquisition de la boucherie dans la rue principale (située au 28 Grande rue, actuellement local à louer et pizzeria, ndlr). Dans cette boucherie, nous avons un petit abattoir, Gérard choisissait ses bêtes dans les fermes, le service vétérinaire passait pour le contrôle. La viande en quartiers restait 3 ou 4 jours, pendue à l'air libre avant de la travailler, ce qui n'existe plus maintenant. Après 8 à 10 ans de service, les abattoirs individuels ont fermé, il fallait aller aux abattoirs de Chartres qui, par la suite ont également fermé. Nous avons laissé le confort de notre appartement de Lucé pour revenir 20 ans en arrière ; [en effet] le logement de cette boucherie était sans chauffage, sans eau chaude, uniquement un évier, les toilettes au fond du jardin, un escalier extérieur pour joindre les chambres à l'étage, pas de machine à laver mais une lessiveuse. Mais c'était un choix !

[Encore récemment], l'esthéticienne occupe l'ancien local de la boucherie et le pizzaiolo la salle à manger. Le dimanche matin, tous les commerces étaient ouverts, on ne connaissait pas les 35 heures, la messe hebdomadaire faisait sortir les habitants. Le samedi matin et le dimanche soir, nous avions du mal à traverser la rue principale, vue la circulation ; voitures et motos défilaient, des bouchons dans Béville... C'était l'époque des résidences secondaires, les parisiens se rendaient en Bretagne ou Normandie, même dans notre région, l'autoroute n'existait pas. Chaque semaine, le samedi matin, M. et Mme Martin, cultivateurs, ramassaient les poubelles avec leur cheval et le tombereau, les ordures étaient déposées au « Bois Curé ». Le samedi matin également, M. Lotellier, garde champêtre, ouvrait les vannes d'eau pour nettoyer les caniveaux et trottoirs, chacun prenait son balai.



Toujours en 1963... ».

La suite de cette histoire dans notre prochain magazine. Vous y découvrirez certains autres aspects de « la vie à la campagne » ; les bruits, les animaux, mais aussi les conséquences de l'ouverture du premier hypermarché à Chartres, en 1967. On vous parlera aussi des commerces qui existaient à cette époque. A votre avis, combien y avait-il de cafés (bistrot) sur la commune ?

A suivre...

MARIAGES 2024 :

PENICHOT Sébastien et QUILLIVIC Séverine, 11 mai
BELLEC Christopher et ISAMBERT Sarah, 15 juin
COURBIER Alexandre et DECOURTIL Laurencia, 22 juin
LECAILLE Jérôme et QUILLIVIC Aude, 17 août
HOGUET Thierry et PANTAROTTO Isabelle, 17 août
AUBERGER Alan et DIEU Tiffany, 21 septembre
COUTO Manuel et GODEFROY Sandrine, 28 septembre

NAISSANCES :

2023 : 7 filles, 5 garçons

2024 : 7 filles, 7 garçons

DÉCÈS 2024 :

ARULAPPANE Shirinebee, 29 août (73 ans)
AUBRY Gérard, 5 juin (62 ans)
BOUVET Bernadette, 18 avril (81 ans)
CLOUET Janine, 18 novembre (85 ans)
CUNY Raymonde, 12 août (95 ans)
DA SILVA FERREIRA Domingos, 26 septembre (80 ans)
DECOURTIL Albert, 2 janvier (99 ans)
DERBORD Sylvain, 14 juin (52 ans)
INGOAT André, 13 juin (87 ans)
LESSERRE Michèle, 26 avril (63 ans)
MARTINE Edmonde, 11 septembre (91 ans)
MASSE Juliette, 30 avril (94 ans)
PEREIRA Françoise, 11 juin (72 ans)
RICHEFORT Catherine, 6 novembre (70 ans)
SORIN Marie-Rose, 22 mars (94 ans)

DÉCÈS 2025 :

BUCHER Pierre, 2 février (92 ans)
DE ROUGÉ Bertrand, 21 février (93 ans)
DROUILLEAUX Gisèle, 1^{er} mars (93 ans)
ÉTIENNE Marc, 20 février (56 ans)
FONTAINE Franck, 4 mars (58 ans)



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape".
© PanneauPocket

EN DIRECT

Suivez l'actualité de la commune :

travaux, animations, alertes météo, ...
grâce à l'application : **Panneau Pocket**.
Gratuite, vous pouvez l'installer facilement
sur votre smartphone.

LA MAIRIE
VOUS
ACCUEILLE

1 Place de la Mairie
28700 BÉVILLE-LE-COMTE
Téléphone : 02 37 91 53 00

Courrier électronique : mairie-de-beville-le-comte@orange.fr
Site Internet : www.bevillelecomte.com
OUVERTURE AU PUBLIC
Lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.